



INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DE LICENCE 2 - SESSION DE DELESTAGE 2019

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

- 1) Accès aux résultats
- 2) Consultation des copies

Les résultats seront publiés le lundi 18 mars à partir de 10h00.

➤ **POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS :**

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site :

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Sclarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

Nous ne délivrons pas de relevé de notes pour la session de délestage.

➤ **LES CONSULTATION DES COPIES :**

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.

Seules les matières fondamentales sont concernées (Droit administratif et droit des obligations)

Droit administratif 1 : le jeudi 28 mars 2019 à 9h30

Droit des obligations 1 : le vendredi 29 mars à 9h30

Vous êtes priés de vous inscrire en envoyant un mail à cavdeug2@univ-paris1.fr en précisant votre nom, prénom et la matière concernée.